



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2017

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Afin de respecter la Réglementation en vigueur et en particulier le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable le syndicat rédige tous les ans un RPQS avec l'ensemble des informations et indicateurs utiles.

Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au Comité Syndical, avant d'être transmis à chaque Maire pour le présenter aux Conseils Municipaux avant la fin décembre.

Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.

Siège : 2 Bis Le Calais 88220 UZEMAIN
Tel : 09 62 32 38 05 – Fax : 03 29 67 65 73
Mail : secretariat.siemf@orange.fr

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>

SOMMAIRE

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	2
I.2 – Vente d’eau aux communes adhérentes	3
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	3-4
I.4 – Organisation administrative du service	4
I.5 – Nature et bilan des ressources	5
I.6 – Volumes vendus et nombre d’abonnés par groupe de communes	5
I.7 – Conventions de vente d’eau	5
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	6
I.9 – Linéaire de réseau	7
I.10 – Faits marquants de l’exercice	7-8
II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	9
II.2 – Prix du service d’eau potable	9
II.3 – Redevance pour pollution de l’eau d’origine domestique	10
II.4 – Évolution du tarif de l’eau potable	10-12
II.5 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	13
II.6 – Recettes d’exploitation de la collectivité	14-15
III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D’EAU POTABLE	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	16
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	17
III.3 – Rendement du réseau de distribution	18
Indice linéaire des volumes comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d’avancement de la protection de la ressource en eau	19
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	19
IV.2 – Branchements en plomb	19
IV.3 – État de la dette	19
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	19
IV.5 – Présentation des projets à l’étude en vue d’améliorer la qualité du service à l’usager et ses performances environnementales	20
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l’assemblée délibérante au cours des derniers exercices	20
V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L’EAU	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds De solidarité (en application de l’article L115 -3 du code de l’Action Sociale de la Famille).	20
V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisées conduites (en application de l’article L1115-1-1 du C.G.C.T)	20

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

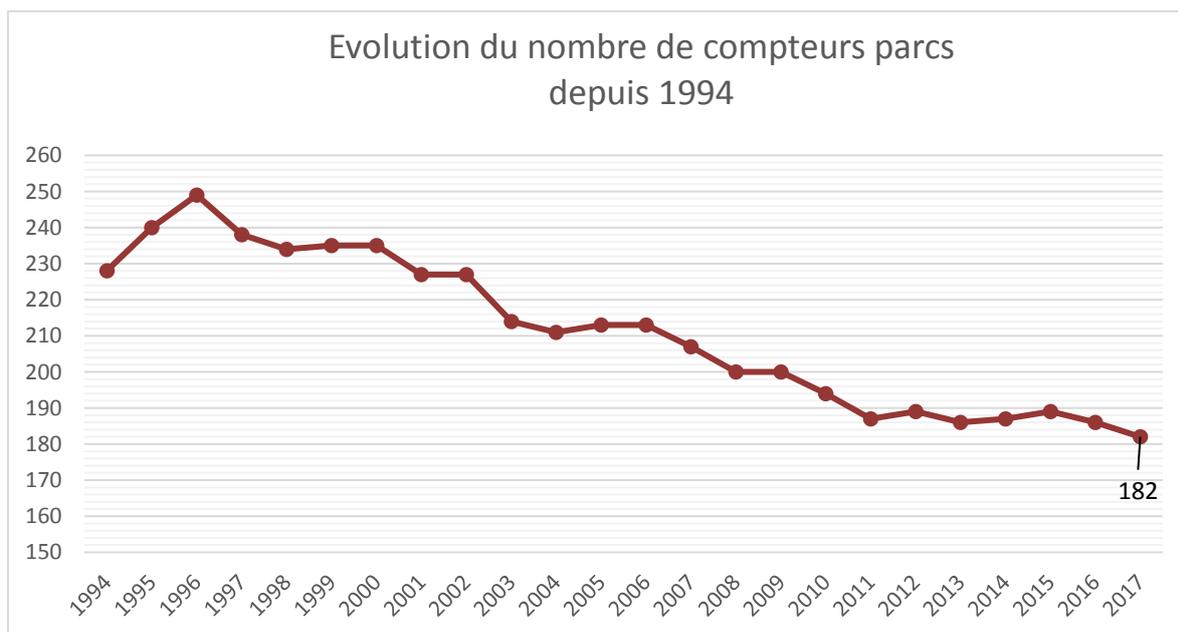
I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

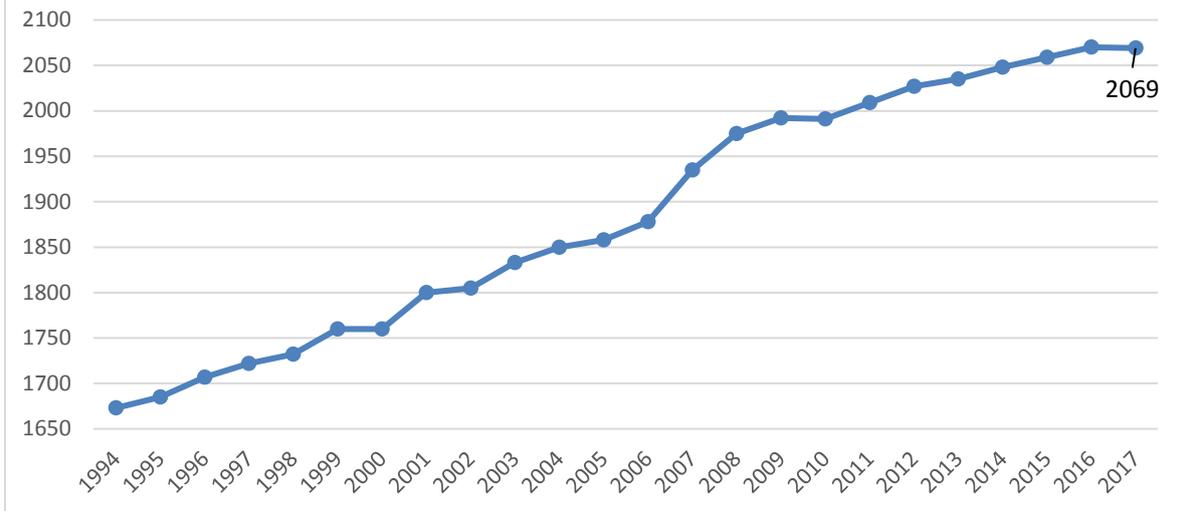
14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.



Population totale : **4 018** habitants (populations légales des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 (date de référence statistique : 1^{er} janvier 2015) ; **2 069** branchements domestiques (-1) et **182** branchements de parcs (-4) soit un total de **2 251 branchements (-5)**.



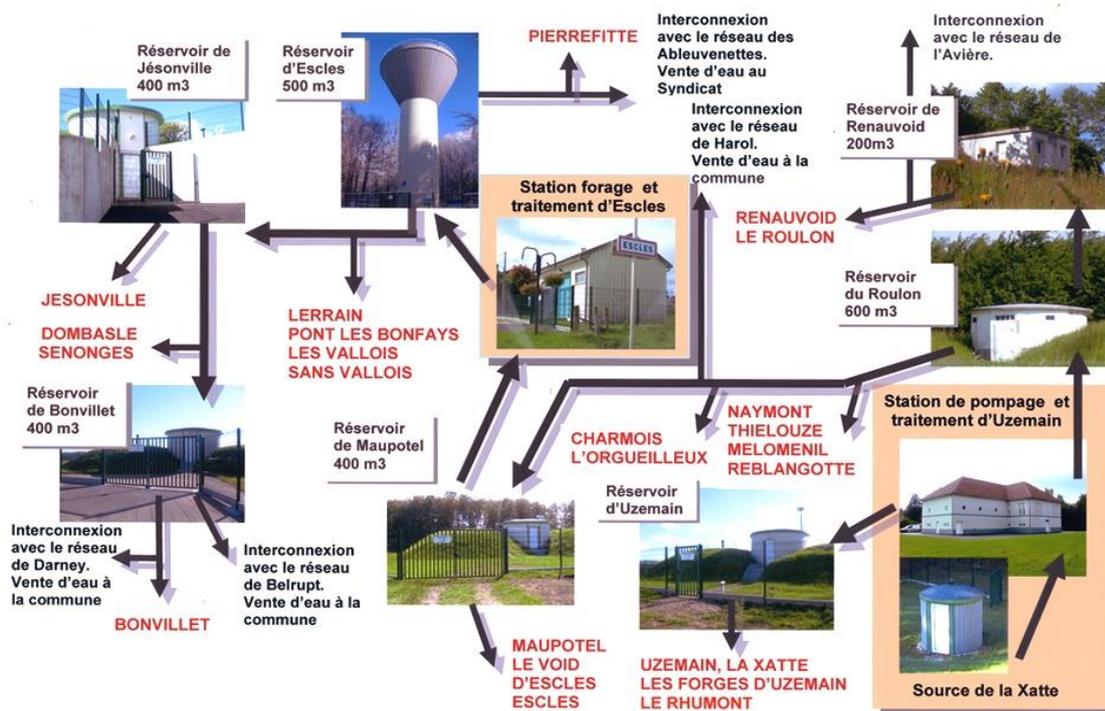
Evolution du nombre de compteurs maisons depuis 1994



I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin, la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
- Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid. Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est, depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m³ par an).
- La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m³/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le réseau d'eau est alimenté par la **source de Rejonrupt (la Xatte)** à Uzemain, un complément est assuré par le **forage d'Escles (station Marcel DEBLAYE)**.

Le débit de la source de Rejonrupt atteint : **180 m³/heure**

Le prélèvement maximum horaire est de **162 m³**.

Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

Deux bacs de neutralisation permettent de traiter **1440 m³ /jour**.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de **60 m³/heure**.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de **300 à 500 m³**.

I.4 - Organisation administrative du service

LE COMITE SYNDICAL

Président : Alain PIERRE

Vice-présidents délégués : Vincent HUMBERT, (secteurs de Uzemain, Charmois l'orgueilleux)

Michel BODEZ, (secteurs de Jésonville, Bonvillet)

Frédéric DUVOID, (secteurs de Lerrain Escles)

Président et vice-présidents sont élus par les délégués communaux (28 titulaires, 28 suppléants) représentant les 14 communes. Ils se réunissent en Comité pour délibérer et prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du syndicat : budget, personnel, investissements, tarifs, règlement etc...

LE PERSONNEL

Secrétariat : Charlotte MOUGEL

Services techniques : Éric GRANDCLAUDON, Claude KEDZIA, Stéphane THIEBAUT.

Les services techniques assurent l'entretien du réseau, son fonctionnement et le contrôle de la production, le relevé des compteurs, la maîtrise d'œuvre et les travaux d'extensions ou de renforcement de moyenne importance.

LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Élections de mars 2014 *membres titulaire

<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Bonvillet</u> Michel BODEZ *(VP) Hervé THIERY * Catherine POUSIN Corinne MARTIN 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Escles</u> Cyril FRICAUX * Michel VILLIERE * André BRETZNER Thierry ROMARY 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Pierrefitte</u> Pascal NOEL * Laurent AUBRY * Christophe HATON Daniel LAGRUE 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Sans Vallois</u> Agnès CHRISTOPHE * Emmanuel MOREL * Pierre CHRISTOPHE Hugo PERREY
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Charmois l'Orgueilleux</u> Hervé DIDELOT * Jean-Philippe LAN * René DROUOT Jean BARTHELEMY 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Jésonville</u> Damien CLEVY* Bernard DIDELOT* Brunot COLIN Remy LALLOZ 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Pont les Bonfays</u> Michel ROUSSEL * François THIERY * Denis PETITDEMANGE Alain GERARD 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Senonges</u> Michel GAUDE* Marie Christine ANDRE* Bernard ANDRE Katia LAVAL
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Dombasle dvt Darney</u> Olivier POIROT * René DUFAYS * Hervé BOUTON Jean Luc BYTNER 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Lerrain</u> Frédéric DUVOID *(VP) Jean Claude GERARD * François GORNET Frédéric BALAUD 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Renauvoid</u> Raymond GITZHOFFER * Liliane BERNARD * Yohan CHOLLEY René POIROT 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Uzemain</u> Alain PIERRE *(Président) Vincent HUMBERT *(VP) Marcel BRICE Christian GADNEL
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Dommartin les Vallois</u> Magali MULOT * Pascal LELARGE * Damien LELARGE Marie Odile LEJEUNE 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Les Vallois</u> Fabrice PINCHON * François GOBIN * Jérôme COLIN Christophe BRIOT 		

I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m³

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694
2011	262 691	128 135	390 826
2012	230334	156051	386 385
2013	242 925	158 990	401 915
2014	261261	152788	414 049
2015	252 812	156 800	409 612
2016	261 895	166 808	428 703
2017	312 863	197 012	509 875

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

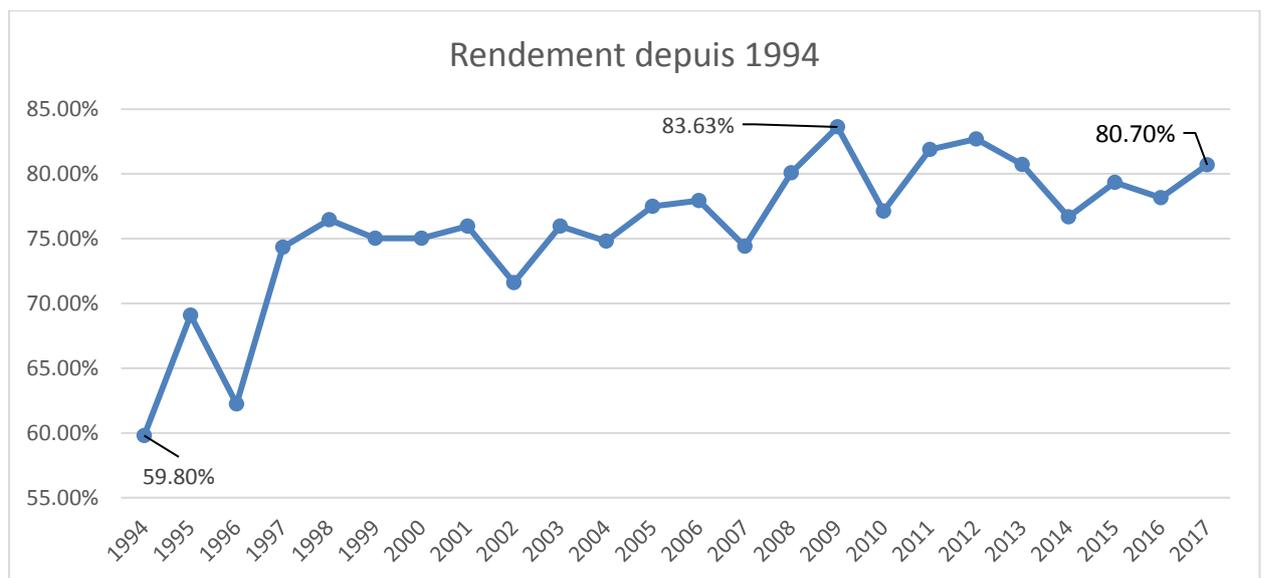
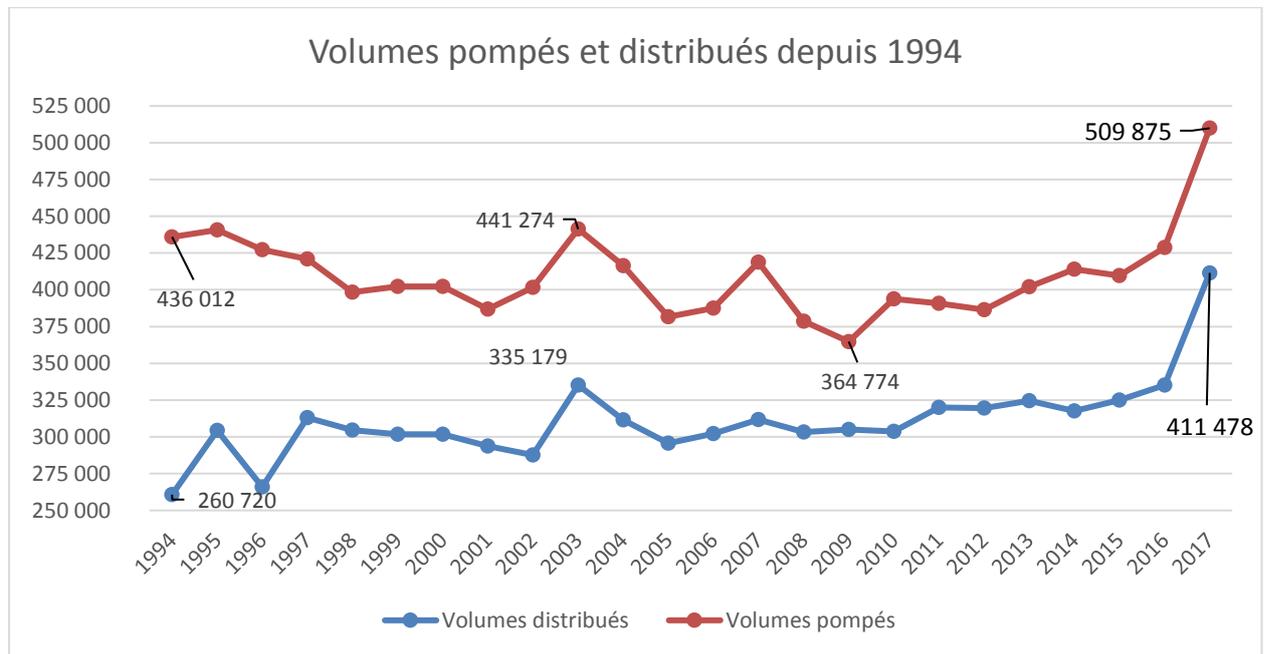
2017	Branchement Maison	Branchement Parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	245	31	47 676
Bonvillet / Jésonville	245	23	35 041
Charmois l'Orgueilleux	284	35	72 916
Renauvoid	59	3	6 258
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	209	9	45 280
Uzemain	567	53	88 714
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	189	18	35 741
Lerrain	263	10	38 282
Volume exporté			41 570
TOTAL	2069	182	411 478 M3

I.7 - Conventions de vente d'eau

Lien contractuel	Usage	Volumes distribués 2017	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée
SI de l'Avière	Secours	7 m ³	12 m ³ /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	1 986 m ³	60 m ³ /jour	Renouvelé 14/04/2012	Illimitée
SI des Ableuvenettes	Secours	3 278 m ³	30 m ³ /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	6 045 m ³	9 m ³ /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	30 254 m ³	100 m ³ /jour	01/01/08	Illimitée

I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
Nombre d'habitants	4034	4034	4034	4079	4079	4 018	-1.50 %
Nombre de branchements domestiques	2027	2035	2048	2059	2070	2 069	-0.04%
Nombre de branchements de parcs	189	186	187	189	186	182	- 2.15 %
Volumes distribués en m3	319 520	324 499	317 499	324 965	335 101	411 478	+ 22.79 %
Volumes pompés en m3 (dont volume exporté)	386 385	401 915	414 049	409 612	428 703	509 875	+ 18.93 %
Rendement brut du réseau	82,7%	80,7%	76,68%	79,33%	78,17%	80,70%	+3,23 %



I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de 190 kms.

I.10 - Faits marquants de l'exercice

REPARATION DE FUITES :

26 fuites ont été réparées en 2017 :

Bonvillet : 3
Charmois l'Orgueilleux : 5
Escles : 7
Senonges : 2
Uzemain : 9

INVESTISSEMENTS :

- Diagnostic du réseau d'eau potable et schéma patrimonial + Assistance à maîtrise d'ouvrage : 24 730 € HT (24 130 € HT EVI + 600 € HT ADCE)
- Sécurisation liaison châteaux d'eau Bonvillet – Belrupt : 5 140 € HT
- Outillage divers :
 - Détecteur de métaux : 1257 € HT
 - Aquaphon (appareil de recherche de fuite) : 2 408 € HT
 - Débitmètre : 3 568 € HT
- Maîtrise d'œuvre deuxième tranche renouvellement de conduite : 3 430 € HT



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS

- Stations :

Lavage des 2 filtres toutes les 2 semaines, des 2 bâches d'eau brute et des 2 bâches d'eau traitée tous les 6 mois.

Station d'Uzemain : chargement de neutralite tous les 2 mois (6 palettes de 40 sacs de 25 kg).

Station d'Escles : chargement de neutralite tous les 3 mois (4 palettes de 40 sacs de 25 kg).

- **Réseau :**

Enrobé : reprises des fouilles occasionnées par les fuites sur les voies communales ou départementales.

Purges régulières du Feeder et des antennes des canalisations dans les communes. Vérification des ventouses et entretien des stabilisateurs de pression.

- **Châteaux d'eau :**

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs :

2 cuves à Uzemain, Le Roulon, Renauvoid, Maupotel, Jésonville, Bonvillet et 1 cuve à Escles.



FORMATIONS :

Préparation + passage examen AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) : Eric GRANDCLAUDON, Claude KEDZIA et Stéphane THIEBAUT

Changement d'une bouteille de Chlore gazeux : Claude KEDZIA et Stéphane THIEBAUT

Recherches de fuites sur réseau d'eau potable : Stéphane THIEBAUT

Maitrise des règles relatives au déroulement de carrière : Charlotte MOUGEL

La rémunération des agents perfectionnement : Charlotte MOUGEL

Tarification et gestion d'un service d'eau : Charlotte MOUGEL

La gestion des absences : Charlotte MOUGEL



II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2017 le **29 octobre 2016**.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement ; les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation en octobre.

Redevance pour pollution d'eau domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelle que soient leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

II.2 - Prix du service d'eau potable

PRIX DE L'EAU	Tarif 2010	Tarif 2011	Tarif 2012	Tarif 2013	Tarif 2014	Tarif 2015	Tarif 2016	Tarif 2017
de 1 à 500 m3	1,02€	1,04€	1,06€	1,08 €	1,09 €	1,09 €	1,11 €	1,11 €
de 501 à 1000 m3	0,89€	0,90€	0,93€	0,94 €	0,95 €	0,95 €	0,97 €	0,97 €
de 1001 à 1500 m3	0,83€	0,84€	0,86€	0,87 €	0,88 €	0,88 €	0,90 €	0,90 €
plus de 1500 m3	0,73€	0,74€	0,76€	0,77 €	0,78 €	0,78 €	0,80 €	0,80 €
PRIX DES SERVICES								
compteur gelé	114€	120€	123€	125 €	126 €	126 €	150 €	150 €
branchement neuf complet	655€	688€	705€	720 €	722 €	722 €	900 €	900 €
branchement neuf sans regard	410€	430€	441€	450 €	451 €	451 €	451 €	451 €
support de compteur	24€	25€	25€	26 €	27 €	27 €	27 €	27 €
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,88€	1,91€	1,96€	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
prime fixe maison	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	45 €	50 €
prime fixe parc	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	25 €	25 €
travaux de fontainerie : prise en charge	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	30 €	30 €
tarif horaire	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	30 €	30 €
fermeture définitive d'un branchement : branchement maison	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	45 €	50 €
branchement parc	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	25 €	25 €
pièces fontainerie =coefficient X prix achat	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20

II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

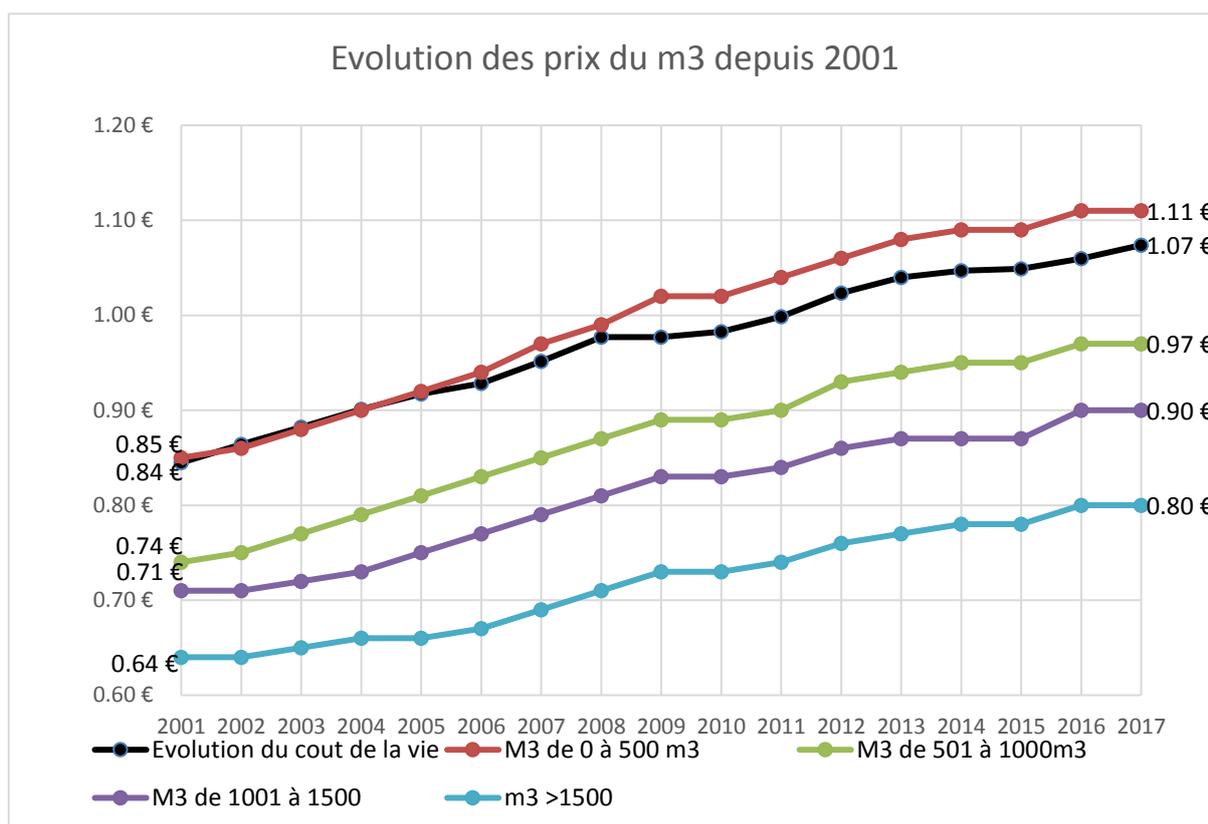
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

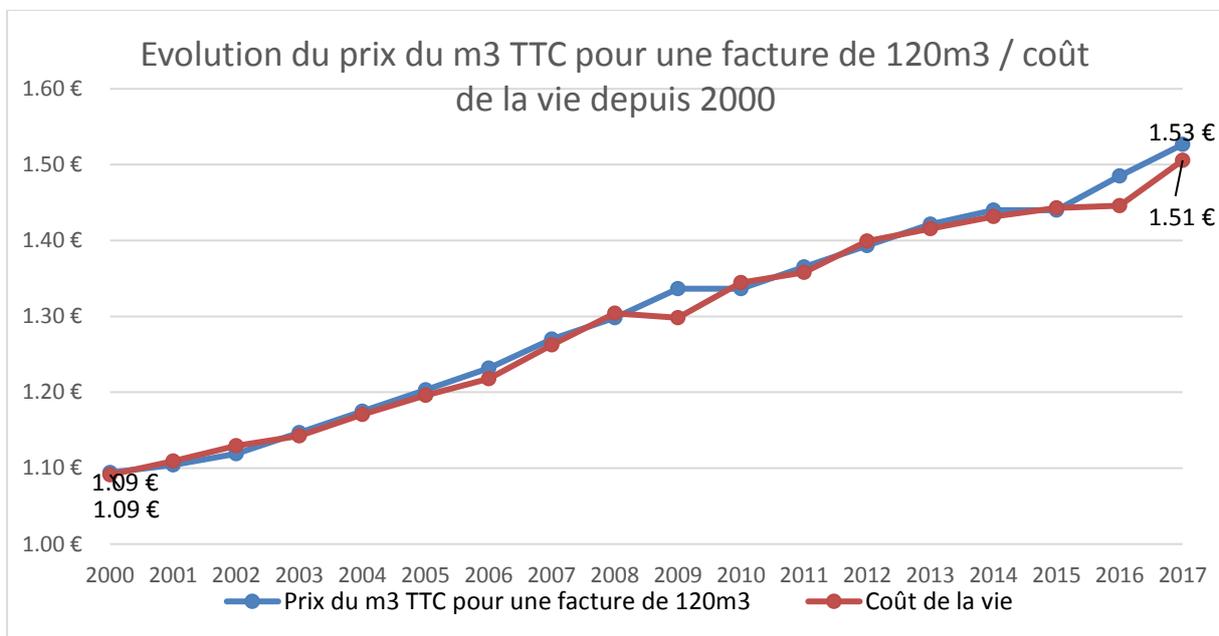
Bonvillet	0,290	Senonges	0,290
Charmois l'Orgueilleux	0,290	Uzemain	0,290
Dombasle-devant-Darney	0,290		

Agence de l'eau Rhin-Meuse :

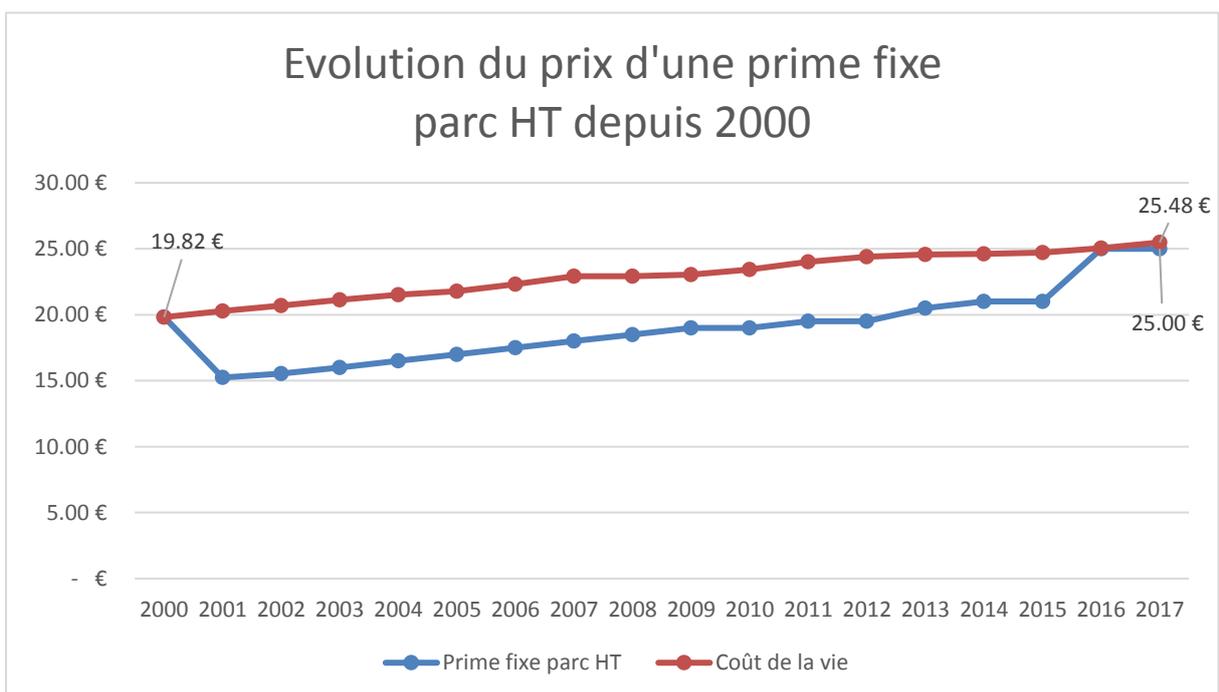
Dommartin les Vallois	0,350	Pont les Bonfays	0,350
Escles	0,350	Renauvoid	0,350
Jésonville	0,350	Sans Vallois	0,350
Lerrain	0,350	Les Vallois	0,350
Pierrefitte	0,350		

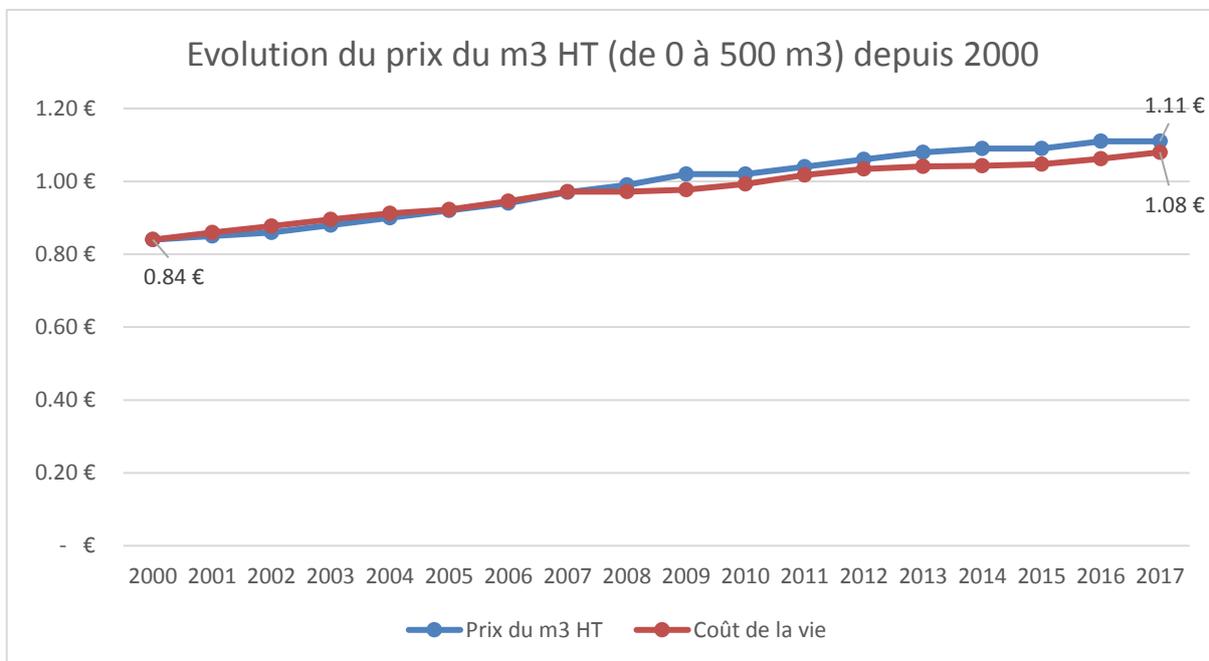
II.4 - Évolution du tarif de l'eau potable



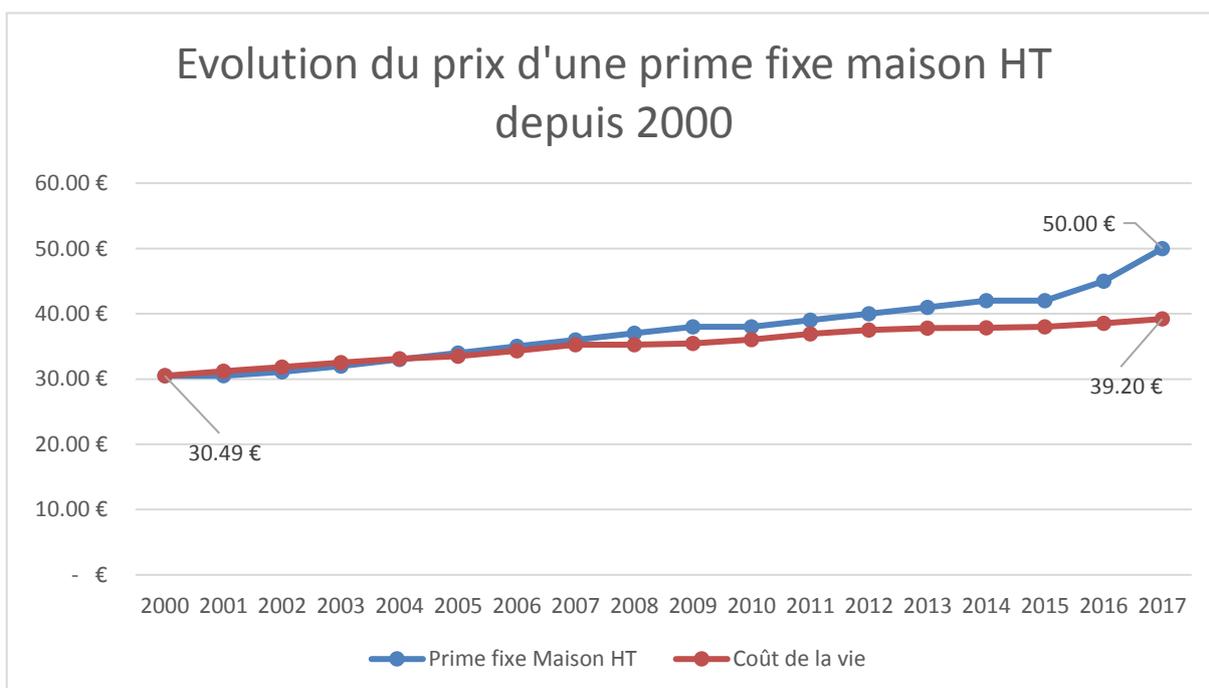


Station de pompage et de traitement d'Uzemain en 1961.





Station après les travaux en 2010



II.5 – Prix TTC du service au m3 pour 120 m3

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2016

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,11 €	133,20 €		TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2016)	1	45,00 €	45,00 €		TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			178,20 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,32 €	38.40 €		TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			38.40 €		
TVA	Base 216.60 €	5,5 %	11.91 €		
NET A PAYER			228.51 €		

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2017

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,11 €	133.20 €	+0.00%	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2017)	1	45,00 €	50,00 €	+11.11%	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			183,20 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,32 €	38.40 €	+0.00%	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			38.40 €		
TVA	Base 221.60 €	5,5 %	12.19 €		
NET A PAYER			233.79 €	+2.31%	

Les tarifs suivants restent inchangés :

- Consommation d'eau facturée (tranche 1 de 0 à 500m3) ;
- Redevance pour pollution domestique pour les deux agences de bassins (augmentation de 3.23% en 2015) ;
- Prime fixe parc (augmentation de 19% en 2016).

Les tarifs du syndicat ont été modifiés :

- + 11.11% pour la prime fixe maison ;
- Indice des prix à la consommation +1,4% dans le même temps,

Le prix net à payer subit une hausse de 2.31 %.

II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

EXPLOITATION	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
DEPENSES	468 415	456 099	484 996	573 814	549 700	543 449
RECETTES liées à la facturation du service	505 813	523 080	548 109	546 317	563 781	594 142
- Dont vente d'eau domestique	219 292	235 428	233 567	238381	238641	291 609
- Dont vente d'eau non domestique	116 095	119 133	118 897	129841	131092	132 359
- Dont régularisation des ventes d'eau						
DONT						
- Recettes de volumes exportés	17 114	17 114	13 615	12986	7 644	15 216
- Régularisation de volumes exportés						
- Contribution d'autres services						
EXCEDENT ANTERIEUR	98 740	136 138	203 119	266 232	238 735	252 817
EXCEDENT DE CLOTURE	136 138	203 119	266 232	238 735	252 817	303 511
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	159 251	97 769	135 268	171 477	296 360	134 081
TOTAL DES RECETTES	193 829	381 996	461 214	491 158	525 228	383 263
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE						
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	34 578	284 227	325 946	319 680	228 868	249 181
EXCEDENT GLOBAL	170 716	487 346	592 178	558 415	481 685	552 692

Commentaires :

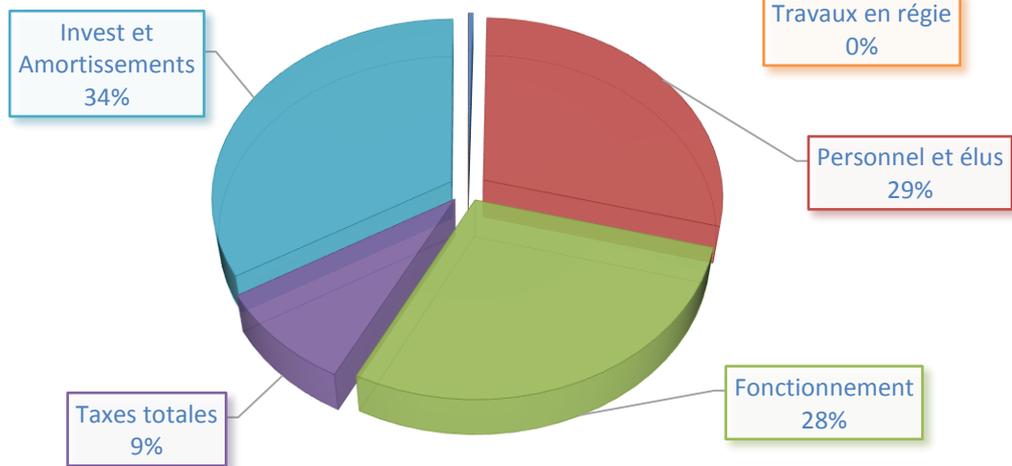
Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2012	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
Des salaires (dont indemnités des élus)	0,29	0,30	0,28	0,29	0,32	0,29
De l'entretien et du fonctionnement	0,25	0,30	0,27	0,29	0,28	0,28
Des intérêts des emprunts	0	0	0	0	0	0
Des taxes et divers	0,15	0,04	0,12	0,13	0,10	0,09
Des amortissements, excédents disponibles à l'investissement et travaux en régie	0,31	0,36	0,33	0,29	0,30	0,34

Les travaux (hors entretien) effectués par le personnel sont pris en compte et participent à l'effort d'investissement pour la rénovation du réseau.

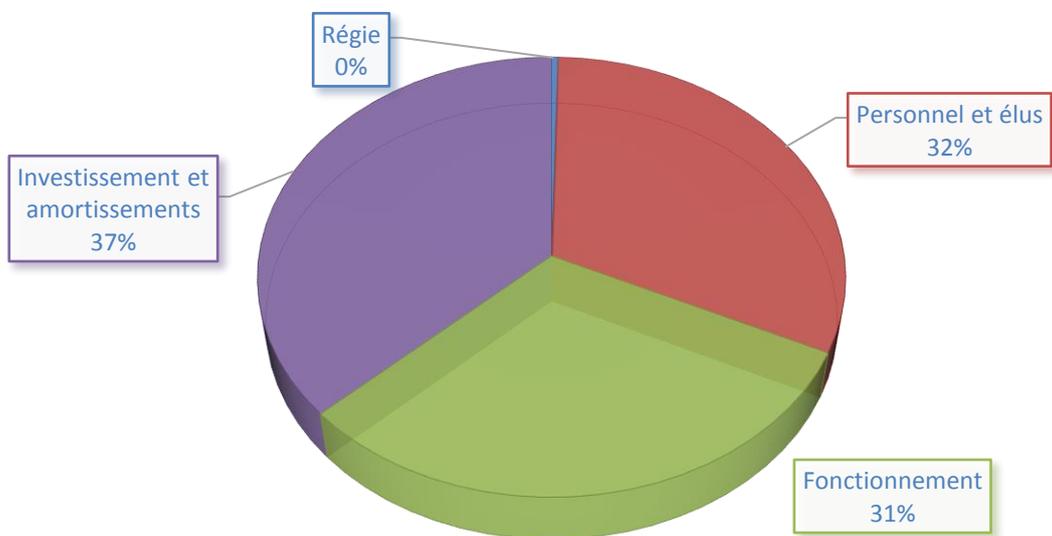
Les objectifs destinés à conserver au moins 30% pour les dépenses d'investissement et ajuster le prix du m3 à la variation de l'indice des prix à la consommation sont maintenus.

Ainsi, le syndicat n'a pas besoin d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

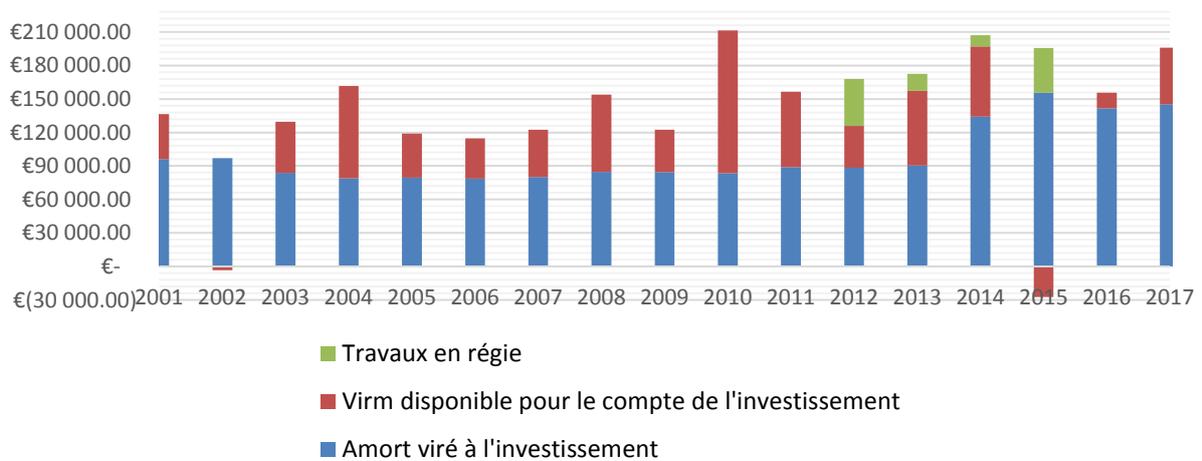
RÉPARTITION DES DEPENSES 2017



RÉPARTITION DES DÉPENSES HORS TAXES



Disponible à l'investissement



II - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DELA XATTE

(Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauvoid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	13	0	100 %	

Nitrates : moyenne 7.83 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 10.60 °F

Agressivité : L'eau distribuée est à l'équilibre

Conclusion :

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2017 a été de bonne qualité**
- **chimie : l'eau distribuée en 2017 a été de bonne qualité**

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLES

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	14	1	92.85 %	Entérocoques

Nitrates : moyenne 6.07 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 12.57°F

Agressivité : L'eau distribuée est agressive.

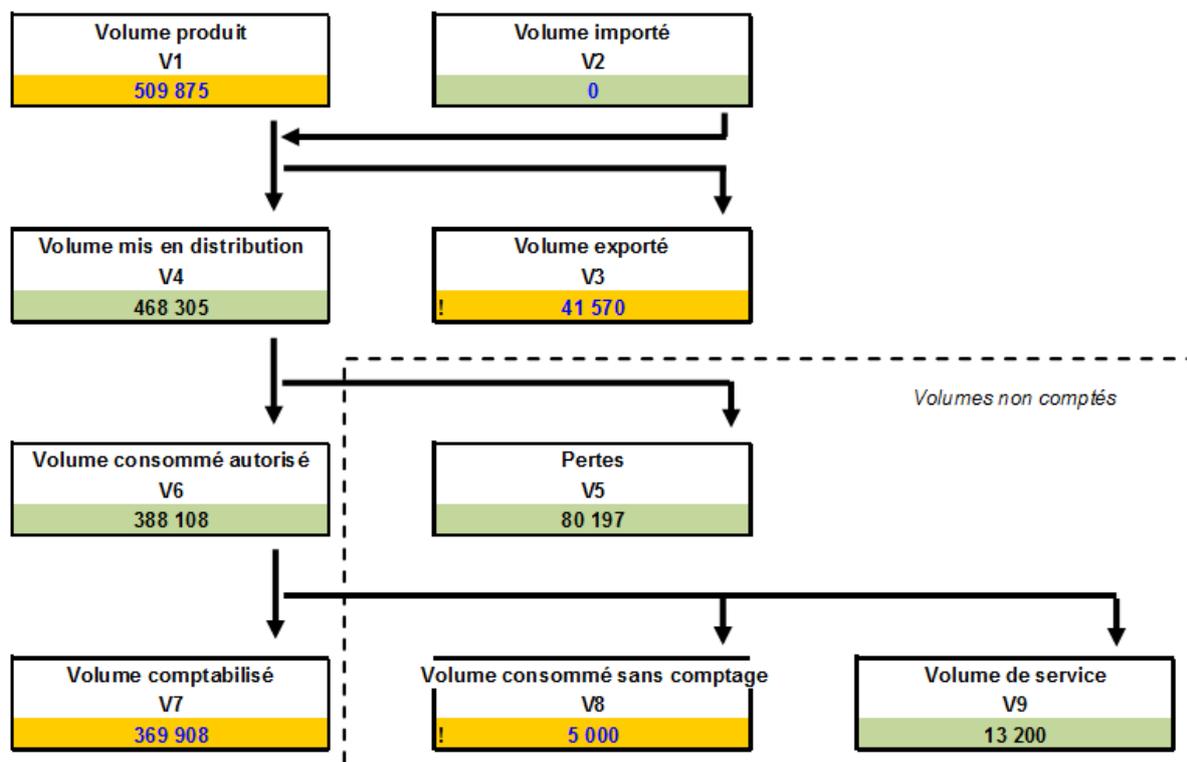
Conclusion :

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2017 a été ponctuellement non conforme aux limites de qualité mais sans présenter de risque pour la santé des consommateurs**
- **chimie : l'eau distribuée en 2017 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité**

III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Gestion effective en totalité Oui/non	Nb. de points possibles	Nb.de points obtenus
A - Plan des réseaux	Existence de plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui	5	5
B – Inventaire des réseaux	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	10 (sous conditions)	10
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	Oui 80%	1 à 5	3
	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique).	Oui		
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	Oui 80%	0 à 15	12
C – Autres éléments de Connaissance et de gestion des réseaux	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui	10	10
	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	Oui	10	10
	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui	10	10
	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui	10	10
	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui	10	10
	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc)	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Non	5	
TOTAL			120	110

III .3 - Rendement du réseau de distribution :



LEGENDE :

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante : $V1+V2-V3$

Pertes (V5) : se calcule en faisant $V6-V4$

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante : $V7+V8+V9$

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est un volume estimé par le service. Il doit normalement être égal à 0.

Volume de service du réseau (V9) : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (lavage filtre, purges,...). Ce volume est un volume estimé par le service.

Rendement primaire du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume comptabilisé} + \text{Volume exporté}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2016, le rendement primaire est de :

80.70 %

Rendement net du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2016, le rendement net est de :

84.27 %

Indice linéaire des volumes comptés :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et par le nombre de jours de l'année

Linéaire compté de km

190

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes comptés est de :

1,42 m3/km/jour

Indice linéaire de pertes en réseau :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et le nombre de jours dans l'année.

Pour l'année 2016, l'indice linéaire de perte du réseau est de:

1.16 m3/km/jour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable:

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années divisé par la longueur du réseau

1%

III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%
Travaux terminés en 2011



IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux : **9 102.30 €**
Autofinancement du syndicat amortissements compris : **195 982 €**
(155 695 en 2016, 128 224€ en 2015, 197 168€ en 2014, 157 926 € en 2013)

IV.2 – Branchements en plomb:

Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat.

IV.3 – État de la dette

Avance de trésorerie à titre de subvention de l'agence de bassin Rhône Méditerranée & Corse : capital à l'origine : **119 100€**
Annuité : 11 910€
Reste à amortir : **11 910 € (fin en 2018)**

IV.4 – Montant des amortissements réalisés

Amortissement des investissements :

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : **145 877.87 €.**

Amortissement des subventions :

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement :
81 637 €.

IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et ses performances environnementales

Le programme de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est établi pour les territoires de Charmois l'Orgueilleux (la Neuve Verrerie), Uzemain, Maupotel, Escles, Bonvillet, Dombasle, Les Vallois, Sans Vallois, Senonges. L'établissement d'une cartographie numérique est à l'étude.

IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices

Programme de renouvellement des conduites 2015-2018 :

Bilan financier pour la tranche 1 réalisée en 2016 :

Montant des travaux réalisés : 164 915.25 € (dont 9 998.20 € de maîtrise d'œuvre)

Subvention conseil départemental : 55 576 €

Subvention agence de l'eau 37 043 € en attente de versement

Total des subventions : 92 619 €

A la charge du Syndicat: 72 296.25 €

Taux des subventions : 56.16 %

Autofinancement : 43.84%

V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 - Montant des abandons de créances ou de versements à des fonds de solidarité

(en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille)

Créances admises en non-valeur au compte

6541 : 277.51 €

Créances éteintes au compte 6542 : 4 279.74 €

V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)



Les élèves des classes élémentaires en visite à la station d'Uzemain